



Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
FRANCE

Vienne, le 9 mai 2008
su08057cl - 2.04.6b/2.23.2

Objet : Gouvernance du système des brevets en Europe

Monsieur le Président,

Dans quelques semaines, la France va exercer la présidence du Conseil de l'Union européenne. Voulant poursuivre les efforts actuels de la Présidence Slovène, le gouvernement français a déjà fait état de son souhait de faire avancer le projet de brevet communautaire et nous nous en félicitons. La mise en œuvre de ce projet s'appuiera nécessairement sur le personnel de l'OEB. Ce personnel, profondément attaché à l'idée européenne, ne demande qu'à renforcer la contribution majeure qu'il apporte déjà à la promotion de l'innovation et du progrès économique, social et environnemental en Europe. Pourtant, selon une majorité du personnel, la mise en œuvre de ce projet ne pourra pas se faire efficacement dans le cadre de gouvernance actuel.

Le Conseil d'administration de l'Organisation européenne des brevets est composé pour l'essentiel par les dirigeants des offices nationaux de brevets. Si un conflit d'intérêt entre les fonctions de chef de délégation nationale et de dirigeant d'office national a été identifié très tôt dans l'histoire trentenaire de notre organisation, il prend actuellement une acuité extrême et menace son avenir¹. Nous espérons que l'adhésion de la Communauté à la Convention sur le Brevet Européen (CBE, dite «Convention de Munich») contribuera à une clarification du rôle des chefs de délégation nationale, mais une prise de conscience plus approfondie est nécessaire.

Nous suggérons, Monsieur le Président, que sous votre impulsion, le Conseil de l'Union européenne initie une étude générale sur la gouvernance et le financement de la protection de la propriété industrielle en Europe. Divers travaux existent déjà au niveau national qui ont mis en exergue ce problème de gouvernance (notamment, pour la France, le rapport Piéta² et le rapport Levy-Jouyet³, ainsi que le rapport du MEDEF⁴). Une étude européenne permettrait une synthèse des différentes études nationales et la formulation de recommandations pour la Présidence de l'Union.

¹ Voir CA/93/07 "La gouvernance de l'OEB : point de vue du personnel" en annexe. Le Conseil d'administration de l'OEB a refusé de considérer ce document dans ses discussions.

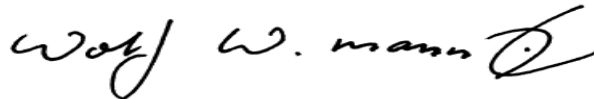
² "Quel système de propriété intellectuelle pour la France d'ici 2020";
http://www.cawa.fr/IMG/pdf/Rapport_PIETA_2006.pdf

³ "L'économie de l'immatériel";
http://www.finances.gouv.fr/directions_services/sircom/technologies_info/immateriel/immateriel.pdf

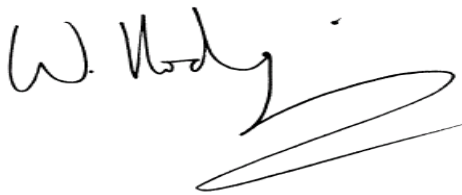
⁴ "Manifeste pour les brevets"; http://www.medef.fr/site/core.php?pag_id=23548

Souhaitant l'instauration la plus rapide du brevet communautaire, à nos yeux le meilleur atout pour promouvoir l'Innovation génératrice d'emploi en Europe, nous ne doutons pas que vous comprendrez notre démarche et souhaitons de tout cœur que notre requête sera prise en considération.

Restant bien entendu à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



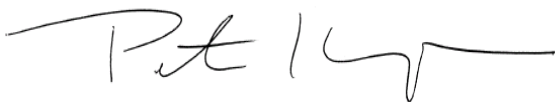
Wolfgang Manntz
Président Central USOEB



Will Hodgins
Président USOEB Munich



Jesús Areso y Salinas
Président USOEB La Haye



Peter Kempen
Président USOEB Berlin



Robert Hermann
Président USOEB Vienne

Copies:

M. Janez Janša, Premier ministre de la Slovénie, Présidence du Conseil de l'EU;
M. José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne;
M. Charlie McCreevy, Commissaire européen en charge du marché intérieur et des services;
M. Hans-Gert Pöttering, Président du Parlement européen;
Mme. Alison Brimelow, Présidente de l'Office européen des brevets;
M. Roland Grossenbacher, Président du Conseil d'Administration de l'Organisation européenne des brevets;
M. Ernest-Antoine Seillière, Président, BusinessEurope;
M. Giovanni Sergio, Président de l'Union Syndicale Fédérale